L'orthographe en Droit

Par **une etudiante**, le **09/11/2014** à **10:22**

Bonjour, ce n'est pas vraiment une méthodo que je cherche ici, voilà je suis en L1 Droit et mon orthographe m'a toujours fait défaut. Là c'est encore plus problématique étant donné que je suis en Fac de droit et que les profs ne laissent pas passé ces fautes. J'aimerais si vous en avez, que vous puissiez me donner quelques conseils pour m'améliorer (des solutions qui fonctionnent,j'ai même essayé de faire des dictées c'est pour dire..) car j'essaie de faire attention mais ça ne suffit pas. Merci

Par **bulle**, le **09/11/2014** à **10:36**

Bonjour,

Le mieux, selon moi, est de jeter un coup oeil dans le dictionnaire dès que vous avez un doute sur l'orthographe d'un mot (ou sur internet, ça marche aussi).

Pour les conjugaisons, je vous conseille le bescherelle et aussi ce site:
http://leconjugueur.lefigaro.fr/

Faites aussi attention aux "é" et "er", les soucis concernant l'infinitif et le participe passé sont assez courants de nos jours .

[citation]et que les profs ne laissent pas [s]passé[/s] ces fautes. [/citation]
Personnellement, en cas de doute je remplace le mot par "tenir" ou "prendre", si ça rentre, il faut mettre "er" à la fin. Dans le cas contraire, il faut mettre "é"
Idem, le bescherelle vous servira pour revoir les règles de base.

L'un de nos profs en L1 nous avait conseillé le BLED mais je ne connais pas donc je ne peux pas me prononcer dessus.

Par **Jenjen3310**, le **09/11/2014** à **10:49**

Le Bled ce n'est pas trop mal, c'était un livre que possédait généralement nos parents ^^ (je ne savais pas s'il existait encore dans le commerce, mais au vu d'internet, il existe encore ^^) J'ai celui de 6ème et 5ème et ce qui est bien c'est qu'il y a des petits exercices pour apprendre correctement !

Par **muguet07**, le **09/11/2014** à **11:49**

bonjour!
C'est vrai que c'est un soucis dont il est difficile de se débarrasser.
Déjà il faut cerner le problème. Est-ce à propos de la grammaire ou de l'orthographe pur?
Pour les verbes il n'y a pas d'autre moyen que de prendre un Bescherelle et de voir pour chaque groupe de verbe la terminaison de chaque temps. C'est difficile au début, mais cela devient par la suite un automatisme.
Pour l'orthographe, il faut être curieux. Lire, chercher des petits exercices, regarder les différents homonymes qui peuvent exister pour ne pas se tromper. Lire aussi est très bien.
Après c'est comme pour tout, il faut de la persévérance et de l'implication.

En effet pour les verbes employés à l'infinitif, c'est bien de remplacer par un verbe du troisième groupe. Personnellement j'utilise mordre.

Par **Ehly**, le **21/11/2014** à **14:27**

Bonjour,

L'orthographe et la richesse de ton vocabulaire sont importantes en droit. Elles te permettront de te démarquer et surtout de ne pas perdre des points bêtement.

D'après mon expérience personnelle, la manière la plus rapide et la efficace de progresser est de lire.

L'idéal est d'avoir des lectures variées dont des romans et articles de presse en fonction de tes goûts afin que la lecture ne devienne pas une contrainte, mais un plaisir.

Après, tu es en L1. Le programme est lourd, il y a beaucoup de choses à apprendre (cours, méthodologie). Du coup, je me doute bien que tu ne peux pas passer ta journée à bouquiner. Aussi, je te recommande de lire des ouvrages de droit, de la doctrine et la presse juridique à la place ou en plus des romans et articles relatifs à tes centres d'intérêt. Les avantages sont nombreux :
- ces documents sont gratuits car disponibles en BU ;
- tu lis et donc améliores ton niveau de français ;
- tu lis des documents en rapport avec tes cours.

Outre la lecture :
- les dictées sous réserve de regarder pour chacune des fautes la règle de français applicable.
- le correcteur : si tu rédiges tes cours et tes Tds sur ordi, tu peux utiliser un correcteur en ligne (perso. j'utilise Reverso correction). En plus de repérer les fautes, le correcteur t'indiquera la règle de français applicable. Toutefois, prends le temps de lire la phrase et la correction, car il arrive que le correcteur "se trompe". Cette vérification est là encore une occasion de s'entrainer.

Enfin, favorise les phrases concises à l'infinitif, au présent, au futur et à l'imparfait.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés